



Fonds internationaux  
d'indemnisation pour  
les dommages dus  
à la pollution par les  
hydrocarbures

|                                   |                  |
|-----------------------------------|------------------|
| Référence                         | IOPC/2022/Circ.4 |
| Date                              | 20 juillet 2022  |
| Assemblée du Fonds de 1992        | ●                |
| Assemblée du Fonds complémentaire | ●                |

## Invitation à la réunion d'octobre 2022 des organes directeurs des FIPOL

*qui se tiendra en personne au 4 Albert Embankment, Londres SE1 7SR  
du mardi 25 octobre au vendredi 28 octobre 2022*

L'Administrateur a l'honneur d'inviter les représentants des États Membres du Fonds de 1992, des États Membres du Fonds complémentaire ainsi que des États et organisations bénéficiant du statut d'observateur auprès des FIPOL à la réunion d'octobre 2022 des organes directeurs des FIPOL.

Seront convoquées : la 27<sup>e</sup> session de l'Assemblée du Fonds de 1992, la 79<sup>e</sup> session du Comité exécutif du Fonds de 1992 et la 19<sup>e</sup> session de l'Assemblée du Fonds complémentaire.

La réunion se tiendra en présentiel dans la grande salle de conférence du bâtiment du siège de l'OMI. La réunion débutera à 9 h 30 le mardi 25 octobre et pourrait se poursuivre jusqu'à 17 h 30 le vendredi 28 octobre. Le quorum requis pour les sessions de chacun des organes directeurs est établi à l'ouverture des sessions le mardi à 9 h 30. Les délégués sont donc priés d'avoir pris place dans la salle à cette même heure.

Le lundi 24 octobre aura lieu un Cours d'introduction qui, bien qu'ouvert à tous les délégués intéressés, est conçu pour être bénéfique à ceux pour qui les FIPOL sont inconnus ou qui n'ont qu'une connaissance limitée des Organisations. Des informations plus détaillées sur les modalités d'inscription à ce cours seront diffusées en temps utile.

Les délégués souhaiteront peut-être également assister à l'atelier portant sur la Convention SNPD de 2010 qui aura lieu les lundi 31 octobre et mardi 1<sup>er</sup> novembre et dont le format sera confirmé en temps utile. L'atelier a été organisé par l'honorable délégation du Canada, en coopération avec les FIPOL et l'OMI. L'ordre du jour provisoire de l'atelier a été diffusé dans le document IOPC/MAR22/5/1/1 et les délégués seront informés ultérieurement des modalités d'inscription pour y participer.

Vous trouverez ci-joint le document IOPC/OCT22/1/1, qui contient un calendrier et un ordre du jour provisoires ainsi que d'autres informations importantes relatives aux procédures. L'annexe I du document contient des renseignements concernant la présentation des pouvoirs et des notifications, et l'inscription à la réunion. À l'annexe II figure une liste de l'ensemble des États Membres, ainsi que des États et organisations bénéficiant du statut d'observateur auprès des FIPOL, qui sont invités à assister aux sessions. Les documents connexes concernant certains points de l'ordre du jour seront diffusés en temps utile.